



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécuriser l'avenir énergétique de la Corse

Question écrite n° 19045

Texte de la question

M. Stéphane Peu alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'inquiétante situation dans laquelle le secteur énergétique de la Corse se trouve placé avec la remise en cause de la future centrale du Vazzio, les incertitudes sur le GPL et le désengagement d'Engie. Ce désengagement est confirmé par les déclarations de Mme Virginie Schwartz, directrice de l'énergie au ministère de la transition écologique et solidaire, qui a annoncé le départ d'Engie de la Corse et la disparition du GPL à l'horizon 2030. Ces annonces, confirmées par Mme Josiane Chevalier, préfète de Corse, nourrissent les inquiétudes des 85 agents sous statuts comme des 400 salariés externes concernés. Elles sont également très inquiétantes pour les usagers notamment les nombreuses familles modestes. En effet, cette exploitation structurellement déficitaire est, dans le cadre actuel, couverte par la péréquation tarifaire. Ainsi le départ de l'opérateur historique et l'arrivée d'exploitants à bas coûts, sur les réseaux de « gaz de ville » d'Ajaccio et de Bastia, conduirait, sans compensation financière, à des hausses de tarifs. Le recul sur le projet de renouvellement de la centrale du Vazzio est une autre illustration très préoccupante de ce désengagement. L'actuelle centrale du Vazzio sera arrêtée en 2023. Cette échéance incontournable implique son remplacement par une unité au gaz naturel conformément au décret gouvernemental de 2016 et aux choix contractualisés par EDF, la CdC et l'État avec la PPE. Le retard pris désormais accroît le risque de ruptures électriques comparables à celles des 27 jours de *black out* en 2005. Les tergiversations actuelles sur le dimensionnement du projet mettent en péril sa réalisation. De la même manière, la récente volte face sur le projet de gazoduc témoigne que les investissements à réaliser ne sont pas dimensionnés à partir des besoins tels qu'ils s'expriment mais à partir de logiques purement financières visant à réaliser une économie de 800 millions sur l'enveloppe de 1,6 milliard prévue. Voilà comment l'avenir et la sécurisation du service public énergétique de la Corse, seraient sacrifiés sur l'autel de l'austérité et de la logique libérale à court-terme. Il souhaite connaître ses intentions pour : garantir le maintien de l'opérateur historique Engie pour l'exploitation des réseaux de gaz de Bastia et Ajaccio ; confirmer le projet de centrale à cycle combiné d'Ajaccio d'une puissance de 250 MW ; réaliser le gazoduc et de la barge d'approvisionnement des centrales de Lucciana et d'Ajaccio implantée au large de la cote orientale.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19045

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2019](#), page 3792

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)